

Zone de police
ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE

AVIS

Le Collège des Bourgmestres de la Zone de Police ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE informe la population que la modification budgétaire n° 1 du budget de la Zone de police pour l'exercice 2023 votée par le Conseil de police en séance du 19-06-23, est déposée à l'inspection des personnes intéressées, auprès de la Secrétaire de la Zone de police, 23 rue Joseph Netzer à 6700 ARLON, les jours ouvrables de 14 à 17 heures, du 27 juin 2023 au 28 juillet 2023.

Arlon, le 27 juin 2023

Par le Collège :

Le Chef de Zone,



M. COLLINI

Le Président,



V. MAGNUS